Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/10/2026 - 9732 - 2021 B 00531 - 898 091 657 - 3C

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des Impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | 3C - SIREN : 898091657 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	26 033	012	0	26 033	38 229
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	12 196	016	0	12 196	
	Immobilisations corporelles	028	23 937	030	10 390	13 547	16 531
	Immobilisations financières (1)	040	0	042	0	0	
	TOTAL I (5)	044	62 165	048	10 390	51 775	54 759
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0	
	Stocks marchandises	060	131 081	062	0	131 081	121 358
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 887	066	0	3 887	4 151
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	0	070	0	0	
	Créances autres (3)	072	25 050	074	0	25 050	35 198
	Charges constatées d'avance	092	56	094	0	56	56
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0	
	Disponibilités	084	55 199	086	0	55 199	73 261
	TOTAL II	096	215 274	098	0	215 274	234 024
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	277 439	112	10 390	267 049	288 783

PASSIF

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	109 681	109 500
	Ecarts de réévaluation		124	0	
	Réserve légale		126	5 447	5 447
	Réserves réglementées		130	0	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131 0	132	7 391	3 372
	Report à nouveau		134	0	
	Résultat de l'exercice		136	40 645	54 199
	Subventions d'investissement		137	0	
	Provisions réglementées		140	0	
	TOTAL I		142	163 164	172 519
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	0	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	8 984	11 844
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	0	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	39 898	25 670
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 39 567	172	42 968	78 714
	Comptes courants d'associés		173	12 035	35
	Autres dettes		175	0	
	Produits constatés d'avance		174	0	
	TOTAL III		176	103 885	116 264
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	267 049	288 783

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 101
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0

pour copie certifiée conforme

CR

Société 3C
Société par actions simplifiée
Au capital de 109 500 euros
Siège social : 5 Rue des Chevaliers Saint Jean
34120 PEZENAS
RCS : 898 091 657

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22/05/2026
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de 40 645.26 euros, de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes : 40 000 euros
- Aux autres réserves : 617.59 euros
- A la réserve légale : 27.67 euros

Le dividende versé au profit des personnes physiques fiscalement domiciliés en France est soumis depuis le 1er janvier 2018 à un prélèvement forfaitaire unique de 12.80%.

Le dividende est soumis par ailleurs aux prélèvements sociaux d'élevant à 17.2%.

Ces prélèvements devront être versés au trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement de dividendes.

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées au titre de dividendes correspondants au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (art.243 Bis du code général des impôts) :

- 31/12/2022 42 857€
- 31/12/2023 50 000€
- 31/12/2024 50 000€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

pour copie certifié conforme